

## JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

En application de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e), Caroline PARENT, (fonction) Directrice Générale, certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (au sens du 1<sup>er</sup> du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19) :

Nom :	<u>MAGNIN</u>
Prénom :	<u>VINCENT</u>
Date de naissance :	.....
Adresse du domicile :	<u>VOJNE RODANEE</u>
Nature de l'activité professionnelle :	<u>Tacheron</u>
Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :	<u>vignes du Domaine Côte de Nuits et Haute Côte</u>
Trajet de déplacement :	<u>Pommard - vignes du Domaine</u>
Moyen de déplacement :	<u>véhicule personnel</u>

(Nom et cachet de l'employeur)

Fait à Pommard, le 18 / 03 / 2020

**SAS DOMAINE AF GROS**  
5 Grande Rue - 21630 Pommard  
SIRET 383 967 346 00016  
T.V.A. FR 84 383 967 346

